UNIVERSITÉ NOUVEAUX HORIZONS
OSER INNOVER PERSÉVÉRER



Revue Sciences, Technologies et Société

Partie II : Gouvernance du Secteur Extractif en République Démocratique du Congo

Publiée avec le soutien du Centre Carter, de CENADEP et de CREFDL

CREFDL

THE CARTER CENTER
Waging Peace. Fighting Disease. Building Hope

CENADEP

Financé par
l'Union européenne

APPEL À CONTRIBUTIONS N°002/STS-GSE/2026

Revue *Sciences, Technologies et Société*
Partie II – Gouvernance du Secteur Extractif en RDC
Volume I, Numéro 2 (2026)

A. Contexte et justification

La revue Sciences, Technologies et Société a été créée par l'Université Nouveaux Horizons comme un cadre de production, de valorisation et de diffusion des connaissances scientifiques portant sur les grands enjeux de développement de la République démocratique du Congo et de l'Afrique. Elle se veut un espace de dialogue entre les chercheurs, les praticiens, les décideurs publics et les acteurs de la société civile, autour des questions qui façonnent les transformations économiques, sociales, technologiques et institutionnelles de nos sociétés.

Pour son premier volume, la revue a consacré sa deuxième partie à la gouvernance du secteur extractif, un domaine stratégique pour l'avenir de la République démocratique du Congo. Cette orientation se justifie par la place centrale qu'occupent les ressources naturelles dans l'économie nationale, dans les finances publiques et dans les dynamiques de développement local, mais aussi par les nombreux défis qui continuent de marquer la gestion de ce secteur.

Un premier numéro de cette série a été consacré à la redevance minière, explorée sous différents angles disciplinaires afin de mieux comprendre sa contribution potentielle au développement des provinces, des entités territoriales décentralisées et des communautés locales. Les réflexions engagées à cette occasion ont mis en évidence la richesse des problématiques qui entourent la gouvernance des ressources naturelles et la nécessité de poursuivre les recherches sur d'autres dimensions tout aussi déterminantes du secteur extractif.

Dans cette perspective, le présent appel à contributions vise à alimenter le deuxième numéro de la partie consacrée à la gouvernance du secteur extractif. Il entend réunir des analyses scientifiques, des études de cas, des réflexions théoriques et des propositions de politiques publiques portant sur les multiples enjeux qui caractérisent aujourd'hui la gestion des ressources minières, pétrolières et gazières en République démocratique du Congo.

À travers cette démarche, la revue souhaite contribuer à l'enrichissement du débat scientifique et citoyen sur les conditions d'une gouvernance transparente, responsable, inclusive et porteuse de développement durable dans le secteur extractif congolais.

B. Axes thématiques

Les propositions d'articles peuvent notamment porter sur les thèmes suivants :

Axe 1 : Cadre juridique et institutionnel du secteur extractif

- Réformes du Code minier et du Code des hydrocarbures ;
- Régulation et gouvernance des ressources naturelles ;

- Octroi et gestion des titres extractifs ;
- Sécurité juridique et attractivité des investissements.

Axe 2 : Transparence, redevabilité et lutte contre la corruption

- Transparence des contrats extractifs;
- Divulgation des bénéficiaires effectifs;
- Contrôle citoyen et redevabilité publique ;
- Gouvernance des entreprises publiques extractives.

Axe 3 : Fiscalité extractive et mobilisation des revenus

- Régime fiscal minier et pétrolier ;
- Optimisation des recettes publiques;
- Fraude fiscale et évasion fiscale ;
- Gestion des revenus extractifs.

Axe 4 : Redevance minière et développement local

- Gestion des quotités allouées aux provinces et ETD ;
- Dotation de 0,3 % du chiffre d'affaires ;
- Financement du développement local;
- Mécanismes de suivi citoyen.

Axe 5 : Contenu local et transformation économique

- Sous-traitance dans le secteur extractif ;
- Création d'emplois et développement des compétences ;
- Transformation locale des minerais;
- Industrialisation et chaînes de valeur.

Axe 6 : Gouvernance environnementale et changement climatique

- Évaluation des impacts environnementaux;
- Réhabilitation des sites extractifs;
- Transition énergétique;
- Exploitation des minerais stratégiques et durabilité.

Axe 7 : Droits humains et impacts sociaux

- Déplacements des populations;
- Relations entreprises-communautés;
- Mécanismes de gestion des plaintes ;
- Protection des défenseurs des droits humains.

Axe 8 : Exploitation minière artisanale et à petite échelle

- Formalisation du secteur;
- Conditions de travail;
- Traçabilité et approvisionnement responsable;
- Coexistence entre exploitation industrielle et artisanale.

Axe 9 : Genre, inclusion et participation citoyenne

- Participation des femmes dans le secteur extractif ;
- Inclusion des groupes vulnérables;
- Gouvernance participative;
- Accès à l'information.

Axe 10 : Géopolitique, minerais critiques et transition énergétique

- Positionnement stratégique de la RDC ;
- Diplomatie des ressources naturelles;
- Partenariats internationaux;
- Chaînes d'approvisionnement mondiales.

C. **Processus de soumission et de sélection**

Afin de garantir la qualité scientifique des contributions, l'appel se déroulera en deux phases.

- **Première phase : Soumission d'une note conceptuelle**

Les auteurs intéressés sont invités à soumettre une note conceptuelle de 1 à 3 pages comprenant :

- Le titre provisoire de l'article ;
- L'axe thématique concerné ;
- La problématique ou la question de recherche ;
- La justification de l'intérêt scientifique, pratique ou politique du sujet ;
- Un aperçu du contenu envisagé, mettant en évidence les principaux arguments, hypothèses ou résultats attendus ;
- Une bibliographie sommaire
- Une brève présentation de l'auteur ou des auteurs.

Les notes conceptuelles reçues seront examinées par le Comité scientifique sur la base de leur pertinence, de leur originalité, de leur cohérence méthodologique et de leur contribution potentielle aux débats sur la gouvernance du secteur extractif.

- **Deuxième phase : Soumission des articles complets**

À l'issue de l'évaluation des notes conceptuelles, les auteurs dont les propositions auront été retenues seront officiellement invités à soumettre un article complet conformément aux normes

éditoriales de la revue. Les manuscrits retenus seront ensuite soumis à un processus d'évaluation scientifique par les pairs avant leur publication.

Le Comité scientifique reste ouvert à toute autre proposition pertinente en lien avec la gouvernance du secteur extractif.

Exigences applicables aux articles complets

Les manuscrits doivent respecter les exigences suivantes :

- Titre de l'article en français et en anglais
- Nom(s) et prénom(s) de l'auteur / des auteurs et de l'affiliation, si nécessaire
- Résumé en français et en anglais (300 mots maximum), accompagné de 3 à 5 mots-clés
- Introduction (problématique, cadre théorique, hypothèses, méthodologie et plan)
- Développement (présentation et analyse des résultats)
- Conclusion (Résumé clé des résultats et recommandations)
- Volume : 8 000 à 10 000 mots, notes et références incluses
- Police *:* Times New Roman, taille 12 ; interligne 1,5
- Références et citations conformes aux normes APA
- Format de soumission : fichier Word

D. **Délais de soumission et processus d'évaluation des projets d'articles**

- Date limite de soumission des notes conceptuelles : le 11 novembre 2026 (envoyer à l'adresse suivante : ismael.tutu@cartercenter.org)
- Notification des propositions retenues : le 21 novembre 2026
- Date limite de soumission des articles complets : le 30 janvier 2027
- Processus d'évaluation scientifique et de révision : 30 mars 2027
- Publication du numéro : 30 avril 2027

Chaque manuscrit fera l'objet d'une double évaluation, comprenant :

1. Une vérification de la conformité éditoriale ;
2. Une évaluation scientifique du contenu par les pairs.

Le processus d'évaluation s'étendra sur une période de 10 jours à compter de la réception du manuscrit.

E. **Prime d'encouragement à la production scientifique**

Afin de promouvoir et d'encourager la recherche et la production scientifique, les auteurs dont les articles seront acceptés bénéficieront d'une prime d'encouragement, versée en deux tranches :

- ⅓ du montant après validation de la note conceptuelle ;
- ⅔ après la validation finale de l'article par le Comité scientifique.

POUR LE COMITÉ SCIENTIFIQUE,

Gustave KALAMBA MULUMBATI

Professeur Associé et Président
Pierre Félix KANDOLO ON'UFUKU WA KANDOLO
Professeur et Coordonnateur Méthodologique
Ismaël TUTU
Secrétaire Permanent

Contacts :
Pour toute information complémentaire, les auteurs sont invités à contacter :
Monsieur Ismaël Tutu
Secrétaire permanent du Comité scientifique
ismael.tutu@cartercenter.org et +243 812 883 580